

Chers amis,

Cette lettre a pour but de vous faire connaître la vie d'AMERAMI, et de vous informer régulièrement sur nos activités, nos réalisations, et nos projets.

Association fondée en 1975, reconnue d'utilité publique (décret du 25 juin 1981), implantée sur tout le territoire, AMERAMI a pour but la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial français par la recherche, la préservation et la restauration de bateaux anciens de tous genres qui constituent notre mémoire, en les faisant vivre et en les rendant accessibles à tous ceux qui le désirent.

Tous les domaines d'activités maritimes sont concernés: pêche, plaisance, transport, défense, surveillance, sauvetage.

Editorial du président

Dernières infos

Politique de communication

Les objets du patrimoine maritime

www.amerami.org - Tel/Fax: 01.71.93.43.46



EDITORIAL DU PRESIDENT

« (...) En considération de sa valeur patrimoniale, le contrat de déconstruction (...) prévoit que la machine alternative de sa propulsion [de l'Ondée] pourra être mise à disposition de la Marine (...) cette machine vous est réservée (...) » (Lettre de Amiral Rogel du 15 janvier 2015 au Président d'Amerami).

Le langage du patrimoine trouve dans la Marine et tout spécialement auprès de son chef d'état-major, ci-dessus en photo à bord de la *Vigie*, un écho particulièrement puissant et attentif. L'Ondée dont chacun connaît les difficultés du dossier, lui doit le sauvetage de sa machine à vapeur, un exemplaire rare qui méritera une demande de classement monument historique. Parmi les autres marques récentes, le prêt dans les bases navales de Brest d'un hangar et à Toulon d'un terrain au bord de l'eau. Le premier accueillera pour commencer un Bénodet à restaurer, le second nous permettra de développer notre pôle d'activités.

Cette lettre au cœur de l'hivernage de nos bateaux, nous permet de jeter un regard sur le développement de nos implantations. Leur forme varie selon les lieux. Nous avons un hangar actif à Caen auquel nous cherchons une alternative économiquement plus heureuse, à Fécamp nous avons un hangar aujourd'hui sans vie qui abrite nos bateaux, à Honfleur, à Rouen, nous avons cinq bateaux en restauration ou en attente dans des chantiers partenaires, à La Trinité nous disposons maintenant de deux hangars, l'un dévolu plutôt aux bateaux en exploitation, l'autre aux bateaux en attente, à Sucé sur Erdre nous allons bientôt disposer d'un hangar pour nos deux bateaux en exploitation, à Gujan-Mestras nous avons un partenariat avec Argo Nautic où sont restaurés quatre de nos bateaux, à Paris nous devons à la préfecture de Police de disposer d'un coin de hangar au Chesnay pour *Vigie*, sans compter Brest et Toulon dont j'ai parlé plus haut. Amerami c'est quoi, c'est où ? C'est là...

Il nous faut consolider cet existant et l'étendre là où ce sera nécessaire et possible.

L'hiver est aussi le temps des papiers, des démarches. Les dossiers de classement monument historique se dirigent vers les Drac concernées, et l'expert ou les experts viennent rendre leur verdict. Les candidats BIP sont introduits dans le site ad hoc de la fondation du Patrimoine, et d'abord tous les bateaux qui sont proches de la phase exploitation. Les dossiers de demande de subvention à trois étages, Drac, conseil régional et conseil général se constituent. Les dossiers de francisation et immatriculation, souvent compliqués de l'acquisition gracieuse des bateaux sont établis et transmis. Les nouvelles conventions de restauration et d'exploitation sont progressivement mises en place. Les accompagnent les règles de soutien financier des exploitants qui doivent être expliquées pour être appliquées. Obtenir des conditions favorables de stationnement dans les ports n'est pas la moindre d'entre elles, comme la gratuité d'usage d'un hangar. Rien de tout cela ne se fait sans l'établissement de contacts personnels et sans l'emploi



incessant du téléphone... et finalement à un rythme bien moindre que ne pourrait le faire croire cette liste à la Prévert. On touche aux limites atteintes par notre bureau. La photo ci-dessous montre le chemin.

Je terminerai par un mot de mon déplacement à Nantes et à Sucé sur Erdre. Rencontrer nos adhérents locaux, *amis de Vétile* et *amis d'Oya*, organisés en association Erdre Voiles Passion, observer leur amitié, leur passion, leur dévouement, leur renouveau avec quatre jeunes gens, voir *Vétile* de près, découvrir ensemble

dans un hangar improbable un Star historique et un canoë verni délicieux, très probables nouveaux venus dans notre collection, cela récompense des tâches administratives nécessaires mais probablement un peu plus austères...

Thierry d'Arbonneau,
Président d'Amerami

ORGANISATION

Vous avez lu Amerami Info n°45, nous avons parlé de trois documents qui sont essentiels pour l'organisation de notre association :

- la charte qui est le document général qui énonce le rôle et donne les bases du fonctionnement de notre association ;



- le contrat de restauration qui est établi entre l'association et le Chargé de travaux, pour que cette opération contractuelle soit menée de la meilleure façon possible ;

- le contrat d'exploitation qui donne les conditions dans lesquelles Amerami confie un bateau en état de naviguer à une personne physique, l'Exploitant, entouré et soutenu par le groupe des *amis de ce bateau*, dans le but de le valoriser et lui faire témoigner de son époque.

Amerami est également un rassemblement de personnes qui gère, entretient, fait

naviguer un ensemble de bateaux qui constituent sa collection. Il est nécessaire de rassembler ces unités dans plusieurs hangars, ou de leur permettre d'y stationner occasionnellement. Ainsi ils seront visibles et susciteront des vocations et des candidatures. Ainsi ils pourront y être entretenus. Toute notre action conduit à ce que cet ensemble retrouve son milieu naturel : l'eau douce ou l'eau salée.

Cela conduit à une organisation matérielle avec une répartition en différents lieux d'implantation sur tout le territoire. Cette organisation se met en place, peu à peu, de façon à apporter tous les moyens pratiques nécessaires.

Nos efforts commencent à porter leurs fruits. Cela ne fait pas sans difficulté. Il faut trouver le lieu le plus commode possible, dans des conditions financières accessibles, et qui ne soit porteur que d'un minimum de contrainte ni pour le propriétaire du lieu, ni pour les exploitants qui en seront les utilisateurs. En effet chaque implantation comporte un lieu de stockage, et un emplacement consacré à l'entretien ou la restauration.

Voici quelle est la situation :

Tout d'abord, il y a Caen où se trouve notre hangar principal. Les bateaux assez nombreux y sont abrités et très prochainement notre Star, *Viking*, confié à Alain Guérin,

va y être restauré par ses soins. En Normandie quatre unités sont présentes : *Déhel* (à Caen avec un déploiement plus côtier l'été), la baleinière *Président Chauveau* (à Caen et Courseulles l'été), le *Bénodet Cormoran* (en attente de classement MH) et *Sheena* (en restauration à Honfleur). A Caen nous sommes en attente et acteurs du redémarrage du conservatoire (CNCN) dans ses nouveaux locaux sous l'impulsion de Caen-la Mer.

Ensuite, Brest, où une bonne équipe s'est rassemblée pour entreprendre la restauration d'un cotre simple, de taille moyenne et cela dans un bâtiment équipé et sécurisé. Il s'agit du *Bénodet n°7*, appartenant au Musée de la Marine, qui nous est confié pour être restauré et qui va y être déposé très prochainement.





Puis la Trinité sur Mer - Carnac, puisque nous y disposons maintenant d'un hangar en parfait état, au calme, de taille convenable pour y recevoir bientôt des bateaux, du matériel et un atelier d'entretien-restauration. A cet endroit Amerami sera bien visible et il sera facile de montrer ce que nous faisons aux amateurs.

Actuellement, à la Trinité se trouvent *Morskoul*, *Libellule*, *Capric' Orne* et *le Moj Plat*. C'est un endroit si propice à la navigation que son développement est plus que probable.

Plus au sud, à Sucé sur Erdre, près de Nantes, nous avons deux bateaux : *Vétille* et *Oya*. Le président l'évoque dans son éditorial.

Et puis Gujan Mestras qui est un nouveau lieu d'implantation. Actuellement les quatre bateaux qui y sont,



en restauration au sein de l'association Argonautique, sont les suivants :

- *Ar Ker Bouriou*, bateau de travail de la Manche
- *Païca*, série Pacific
- *Matonnat*, dériveur du type, confié par le Musée de la Marine à Amerami
- *Presqu'île*, monotype d'Arcachon

Seul le premier n'est pas natif des lieux.

A l'issue de leur restauration réalisée en partenariat avec le lycée des métiers de la mer de Gujan Mestras, ils seront en principe confiés à l'issue à des exploitants sur place ; ils constitueront alors un bel ensemble.

En Méditerranée, nous avons une solide implantation à Toulon, sa rade et Sanary. Pour l'instant rien encore dans les autres sites. En ces lieux, depuis déjà longtemps, Amerami est actif avec *Rose-Hélène*, *la bette Ida*, *la baleinière Amerami*, *vedette Foch*, et depuis peu *Antares II*



Toulon, sa rade et Sanary. Pour l'instant rien encore dans les autres sites. En ces lieux, depuis déjà longtemps, Amerami est actif avec *Rose-Hélène*, *la bette Ida*, *la baleinière Amerami*, *vedette Foch*, et depuis peu *Antares II*



Alors que l'ASET termine la restauration de vedette Foch dans un chantier qu'elle a monté sur un terrain de la CCI qu'elle devra quitter tôt ou tard, une implantation pour le développement des activités d'Amerami est en cours de négociation. La Marine devrait mettre à notre disposition un terrain dans la base navale sur lequel il sera possible de déposer des shelters d'outillage et installer un abri léger pour l'entretien d'un bateau.



Compte tenu de nos moyens, l'offre qui nous est faite à Brest comme à Toulon est acceptée avec reconnaissance.

Comme beaucoup d'autres qui nous aident, nos interlocuteurs ont conscience qu'Amerami remplit une mission de service public.

Enfin un mot sur deux bateaux parmi d'autres, également bien connus, et pour l'instant seuls témoins d'Amerami, là où ils trouvent :



Calypso, sur le Léman. L'hiver prochain des travaux devront être conduits sur sa coque pour en reprendre l'étanchéité.

- *Vigie* qui a une activité régulière sur la Seine, et les voies d'eau environnantes. Ce bateau, maintenant classé BIP, est l'objet de plusieurs soutiens dans la capitale, dont celui de la Préfecture de Police qui l'abrite l'hiver, ou encore celui des canaux de Paris. Divers projets se développent pour étoffer la présence d'Amerami dans la

capitale et ses environs.

à qui nous pourrions adresser ces courriers (sans oublier de nous donner vos changements d'adresse !). Si vous nous avez déjà communiqué des adresses, refaites le et notre système fera le tri automatiquement en cas de doublons.

Au surplus, si les sujets abordés ne vous laissent pas indifférent, vous pouvez **adhérer à notre association**. Votre aide si modeste soit-elle (35€ déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66%) vous permettra :



-d'embarquer sur les bateaux d'AMERAMI qui naviguent,

-de visiter gratuitement le sous-marin ARGONAUTE à la Villette,

LE NAUTIC

Comme l'an dernier nous avons participé au Nautic. Cette manifestation a permis d'établir des contacts denses et assez nombreux. Des sympathisants, de futurs adhérents, peut-être également de futurs exploitants nous y ont rencontrés. Les relations nouées avec les nombreux acteurs du monde maritime et fluvial, de natures souvent très différentes, sont riches ou potentiellement riches. C'est là que se trouvent une partie du substrat de notre développement. La liste des destinataires de cette lettre s'est ainsi bien allongée. Il reste à transformer ce nouvel essai.



LA TRINITE SUR MER

Une convention a été passée entre la Compagnie des Ports du Morbihan (CPM) et Amerami donnant des facilités exemplaires à nos bateaux patrimoniaux, concernant les places de port ou mouillage pour ses bateaux, et les grutages de début et de fin de saisons



En contrepartie les bateaux de l'association devront afficher une tenue irréprochable en termes de présentation comme de sécurité. Ils devront participer aux rassemblements patrimoniaux de la région et à d'autres animations organisées par la CPM. Ces conditions traduisent la reconnaissance de l'action que nous menons pour la sauvegarde du Patrimoine maritime et fluvial. Morskoul depuis plusieurs saisons

et Libellule depuis l'été dernier ont été de bons ambassadeurs de notre cause.

Pour le principe, partout où ce sera possible de telles conventions seront passées avec les autorités portuaires concernées.

Amerami Info spéciale-Janvier 2015

Vous avez reçu, il y a peu le texte ci dessous. Pardonnez nous, nous vous le réexpédions, vous l'avez bien lu, mais si d'aventure vous faisiez suivre cette lettre à quelques amis et amateurs de vos connaissances, ils pourraient être sensible à ce qui y est dit.



Lecteur assidu ou simplement attentif, vous êtes le plus souvent interpellé voire intéressé par Amerami Info, la lettre d'information de notre association que vous recevez régulièrement. Un coup d'œil sur son site vous a peut-être alors tenté; les photos n'y sont pas rares et la jeunesse de ces vieilles coques vous a certainement séduit.

Vous avez découvert dans Amerami Info l'action menée pour la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial. Depuis 1975, l'association entretient et accroît une collection de bateaux originaux dont elle est propriétaire. Elle organise le stockage, les restaurations, l'entretien, et les navigations des bateaux afin que chaque unité puisse témoigner fièrement de son époque, et rappeler la vigueur du patrimoine maritime et fluvial sur lequel les navigants les plus modernes fondent aujourd'hui leur action.

L'aventure peut vous tenter. Votre engagement peut alors prendre différentes formes car les besoins sont étendus. Il faut des marins, des navigateurs, il y a ceux qui aiment le travail du bois à différents stades de compétence, il faut ce que nous appelons des exploitants qui prennent en charge un bateau en état de naviguer, il faut des équipiers, il faut des mécaniciens, il faut des relations pour obtenir les financements nécessaires... Chacun peut apporter sa propre compétence, le temps dont il dispose, s'il en dispose, et son souhait de participer.

Tenté, vous pouvez adhérer. Le nombre d'adhérents d'une association a un sens, et il est un démultiplicateur d'efficacité, pas seulement par les ressources financières des cotisations, pas d'abord par ces ressources, mais par la force de la somme des talents humains qui se portent vers l'objectif de l'association. Amerami est reconnue d'utilité publique parce qu'elle accomplit une mission de service public pour le patrimoine maritime et fluvial. Ce caractère sous-tend son

action et son organisation. Il permet de délivrer un reçu fiscal correspondant au montant du don qui contribue à cette mission. La cotisation peut en être le premier pas.

Un cas particulier. Vous êtes tenté par l'exploitation de tel ou tel bateau. Avec un groupe d'amis, vous allez ensemble adhérer dans ce but et constituer les amis de... ce bateau. Chaque bateau a son modèle de fonctionnement autour de règles communes.

L'aventure pourra alors commencer concrètement, à un coin ou un autre en France, aujourd'hui Le Havre, Caen, Granville, Brest, La Trinité, Nantes, Arcachon, Toulon, le Léman, la Seine, et demain ailleurs avec vous.

Vous êtes maintenant décidé à adhérer, nous vous en complimentons. Il reste à faire un geste simple, facile et raisonnable: 35 € par an et pour peu que l'on paie l'impôt sur le revenu, c'est 12€. Faites le maintenant en cliquant sur

<https://jepaieenligne.systempay.fr/amerami> ou en adressant un chèque à l'association <http://amerami.org/je-deviens-membre.html>

A tout de suite,

Thierry d'Arbonneau
Président d'Amerami

De Loyre en Seyne en bateau à vapeur...



Comme chaque année Vigie participe à l'organisation d'une randonnée sur les canaux et fleuve organisée pour les bateaux à vapeur. Depuis deux ans, notre bateau a parcouru le canal de l'Ourcq et la Marne.

Cette année les "amis de Vigie" proposent une liaison historique* "de Loyre en Seyne en bateau à vapeur" par les canaux de Briare, du Loing jusqu'à St Mammès, puis la Seine jusqu'à Paris et ce dans le même esprit.

Avec Jean-Jaques Garavoglia, bateau "Père tranquille" qui était des nôtres sur la Marne en 2014, a commencé le repérage sur les canaux, il reste à finaliser les étapes sur la Seine.

La randonnée se déroulera du mercredi 3 au dimanche 14 juin pour parcourir les 213 kilomètres qui séparent Briare - Paris avec des étapes raisonnables de maximum 30 Km par jour soit 5 heures de navigation (hors éclusage).

Par ailleurs les six dernières étapes sont à moins de 2 Km d'une gare de chemin de fer ce qui permettra à ceux qui veulent nous rejoindre et partager un bout du voyage de participer à la vie à bord.

Nous sommes également en train d'étudier la logistique de l'acheminement et le grutage des grosses unités (Vigie, Suzanne). Pour les petites il y a une cale de mise à l'eau.

Dans quelques temps je serai en mesure de vous proposer un plan de navigation dès que le repérage et contacts seront terminés mais d'ores et déjà je suis à l'écoute de votre avis.



Marc-André Dubout
marc-andre.dubout@wanadoo.fr

Etre membre d'Amerami permet :

- d'embarquer sur les bateaux d'AMERAMI qui naviguent,
- de visiter gratuitement le sous-marin ARGONAUTE à la Villette,



- de visiter gratuitement le Musée national de la Marine partout où il est implanté : Paris, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

ET MIEUX ENCORE DE DEVENIR EXPLOITANT

Il n'est pas nécessaire d'être marin pour aimer les choses de la mer, ou pour s'y intéresser, et notre action en faveur du Patrimoine maritime est suffisamment exemplaire pour qu'elle soit plus largement soutenue.

Blogs et sites internet

Quatre sites sont proposés à votre attention :
Celui d'AMERAMI.

Les blogs et site de :

- Morskoul (cormoran-morskoul.blogspot.com) qui navigue dans le Golfe du Morbihan

- Vigie : <http://marc-andre-dubout.org/vigie>

et plus spécialement:

<http://marc-andre-dubout.org/vigie/technique/travaux/travaux.htm>

- Libellule: <http://lalibelluleamerami.blogspot.fr/>

- l' A.S.E.T. overblog.

Les articles qui vous sont proposés sont en général abondamment illustrés de photos. Ce sont toujours les mêmes amis d'AMERAMI qui prennent la peine de nous retransmettre leurs clichés.

Vous qui êtes exploitant, merci de penser à transmettre les photos prises l'an dernier par vous ou vos amis à secretariat@amerami.org

LES OBJETS DU PATRIMOINE MARITIME

Tromblon



Arme d'abordage utilisée dans les marines modernes des guerres du XVIII^e siècle.

Signé BASS, notre tromblon est donc anglais. Le coup parti il présente la particularité de disposer d'une baïonnette à détente, ce qui fait de lui une deuxième arme redoutable pour le corps à corps.

Comme tout objet utilisé à la mer, une grande partie des masses métalliques est en laiton, par ailleurs assez joliment gravé et décoré, en particulier d'un fruit exotique en avant de la gâchette.

Sa baguette de nettoyage et chargement est d'origine.

Dimension : env. 75 cm

Angleterre c. 1780



G

alerie DELALANDE
DOMINIQUE ET ERIC DELALANDE
LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES
2 place du Palais Royal
30 allée Boule
75001 PARIS
tel/fax: 01 42 60 19 35,
email: domdelalande@hotmail.com
site: www.antiquites-delalande.fr

NOS PARTENAIRES



pour plus d'information n' hésitez pas à consulter notre site, à nous écrire ou à nous téléphoner

E-mail: secretariat@amerami.org
 Site: <http://www.amerami.org> -Tel/Fax: 01.71.93.43.46



En mer et à terre, au bénéfice de tous
 PALAIS DE CHAILLOT, 75116 PARIS c.c.p.Paris 1101C MUSEE MER
 ATLANTIQUE